



HAL
open science

À propos d'un couple de bœufs acquis par la S.H.AC. : la place des représentations réalistes de bovins dans les sanctuaires de Gaule romaine

Pierre-Antoine Lamy

► **To cite this version:**

Pierre-Antoine Lamy. À propos d'un couple de bœufs acquis par la S.H.AC. : la place des représentations réalistes de bovins dans les sanctuaires de Gaule romaine. *Bulletin de la Société archéologique et historique du Châtillonnais*, 2017, 9, pp.20-32. halshs-02554161

HAL Id: halshs-02554161

<https://shs.hal.science/halshs-02554161>

Submitted on 25 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

A propos d'un couple de bœufs

acquis par la SAHC

La place des représentations réalistes de bovins dans les sanctuaires de Gaule romaine¹

par

Pierre-Antoine Lamy

Une des plus riches activités artisanales de la Bourgogne antique fut sans aucun doute la sculpture sur pierre, favorisée par l'approvisionnement aisé en matériaux de qualité au nord et au nord-est du territoire des Eduens et au sud de celui des Lingons. Une pièce d'intérêt acquise en 2016 par la Société Archéologique et Historique du Châtillonnais (S.A.H.C.) à un particulier de Semond (Côte-d'Or)² en apporte une preuve supplémentaire. Il s'agit d'une statuette représentant un couple de bœufs debout sur une base (Fig. 1), selon toute vraisemblance d'époque gallo-romaine. L'examen de cette statuette permet d'éclairer un corpus existant spécifique à la région de sa découverte - sans aucun doute le Châtillonnais.

1. Description de la statuette

L'état de conservation de la statuette est assez satisfaisant si l'on excepte la mutilation des têtes. On note quelques éclats sur les arêtes de la base, dont deux coups récents portés par une pointe au revers. L'enlèvement des têtes est plus ancien, sans doute antique, et sans doute volontaire. En témoignent principalement deux probables traces de pointe, l'une bien visible dans l'axe de la poitrine de l'animal de gauche, l'autre, plus ténue, sur le côté droit du bœuf de droite (Fig. 2). Il ne serait pas surprenant, comme on le remarque souvent dans la statuaire gallo-romaine, que la décapitation des animaux soit volontaire et antérieure à l'abandon de l'objet.

La statuette est haute de 24,8 cm, longue de 19,3 cm et large de 19 cm; la base seule est haute de 8,5 cm. Par conséquent cette pièce se présente comme un moellon taillé uniquement sur ses deux tiers supérieurs, avec une unité de base aux alentours de 6,5 cm. Si l'on restitue une hauteur originelle vers 25,5 cm, les proportions de la statuette correspondent à un volume

dont l'unité de base est reproduite ainsi:

$$(1 \times 3) \times (1 \times 3) \times (1 \times 4)$$

Mais l'unité de 6,5 cm est trop irrégulière pour amener au *pes monetalis*: on pourrait suggérer le suivi d'un pied local plus court de 26 cm environ, mais ce serait périlleux, car on ne prendrait ainsi pas en compte l'enlèvement de matière inhérent à la taille de l'objet. Si l'on intègre cet élément, le moellon d'origine aurait des proportions plus proches du *pes monetalis*, mais on voit bien qu'il ne s'agit que de conjonctures.

Sur une base carrée sont figurés deux bovins debout, côte à côte. Les animaux sont identifiés par leurs sabots fendus et surtout par la partie inférieure de leur fanon qui pend entre les pattes avant. L'absence de figuration du sexe invite à considérer ces animaux comme des bœufs, non des taureaux. La place disponible sur le volume originel a peut-être conduit à une figuration assez ramassée des corps, particulièrement visible de profil. Les panses sont rebondies et les pattes épaisses.

Réalisée dans un calcaire blanc, fin et tendre caractéristique du Châtillonnais, la statuette comporte des traces d'outils qui renseignent quelque peu sur les étapes de sa réalisation. On devine encore plus qu'on ne distingue précisément les impact de broche sur la base, mais un autre outil de taille, le ciseau droit, est sans doute responsable des traces sur la panse de l'animal de droite. Mais c'est bien la broche qui a essentiellement servi à la taille: on retrouve les traces de cet outil sur le dessous, non masquées par un lissage final. Là, on apprécie son diamètre proche de 0,5 cm, c'est-à-dire les dimensions moyennes d'une petite broche - appelée aussi pointe - dont l'usage est rendu plus facile par la faible résistance qu'oppose le matériau. Comme c'est l'usage chez les artisans de la pierre, la pièce achevée a été frottée à l'aide d'un abrasif afin de gommer les traces des outils précédents. Cette étape peut être accomplie à l'aide d'un

outil comme une râpe, mais ici l'irrégularité des rayures qui couvrent toute la surface visible de l'objet indique plutôt une pierre dense et rugueuse, comme du grès.

2. Les Statuettes de bovins en Gaule romaine

2.1. Inventaire des représentations en pierre.

Passées ces considérations formelles se pose le problème de la fonction de la statuette. Or c'est bien là tout le fond de notre propos. L'absence d'informations sur le contexte de découverte n'est pas nécessairement une difficulté insurmontable si l'on parvient à remettre l'objet dans une série déjà connue. On dénombre aujourd'hui et en comptant ce nouvel exemplaire douze couple de bœufs - c'est le terme que nous conserverons, aucun exemplaire ne présentant une figuration du sexe - réalisés en pierre découverts en France et en Allemagne, dans les provinces de Gaule romaine. La majorité d'entre eux provient de Côte-d'Or.

- **Châtillon-sur-Seine**, lieu-dit «l'Abbaye»: couple de bœufs (Esp., IV, n° 3410); calcaire, haut. 34 cm; musée du Pays Châtillonnais Trésor de Vix. (909.15.1/88.12.1).
- **Chazilly**: couple de bœufs avec un pilastre sur la partie antérieure (Deyts 1976: n° 66); calcaire, haut. 19 cm; musée archéologique de Dijon (301/909,4).
- **Dijon** (environs supposés): couple de bœufs (Deyts 1976: n° 278); calcaire, haut. 16 cm, long. 19 cm, larg. 10 cm; musée archéologique de Dijon (Arb. 120).
- **Dijon**, mur du *castrum*: couple de bœufs (Esp., IV, n° 3551; DEYTS 1976, n° 125; *CIL* XIII, 11562³); calcaire, haut. 19 cm, long. 33 cm, larg. 24 cm; musée archéologique de Dijon (894.13.24).
- **Semond**: couple avec une chaînette et une clochette encore en place (Espérandieu, Recueil, IX, n° 7100); calcaire, haut. 27 cm, long. 24 cm, larg. 14 cm; ancienne collection Brulard, **musée archéologique de Dijon** (moulage au Musée d'Archéologie National de Saint-Germain-en-Laye).
- **Til-Châtel**, à la ferme de Fontenotte: couple de bœufs (Esp., IV, n° 3611); calcaire, long. 28 cm, larg. 16 cm; musée archéologique de Dijon (Arb. 119).

- **Villiers-le-Duc**, sanctuaire du Tremblois: deux couples de bœufs (Renard 1989: 11-12, pl. III n° 8 et IV, n° 9); calcaire coquillier, haut. 13/15,5 cm; ep. 19/15 cm; musée du Pays Châtillonnais (979.9.1/979.10.1) (Fig.4).

On recense aussi des figurations similaires hors de Bourgogne:

- **Bouzemont**, lieu-dit « Le Convent » (Vosges): couple de bœufs clairement séparés et avec têtes sans joug (Esp., V, n° 4809); d'après Espérandieu, même lieu de conservation que le précédent.
- **Golbey** (Vosges): couple de bœufs, têtes mutilées (Esp., V, n° 4788); d'après Espérandieu, au musée d'Epinal.
- **Saalburg** (Allemagne): couple de bœufs; les têtes conservées sont jointes par un joug; (non publié; *Ubi Erat Lupa*, en ligne, n° 7287); musée de Saalburg.

D'autres représentations méritent attention. En effet, plus fréquents que les bœufs en couple, les bœufs seuls connaissent de nombreuses représentations sculptées, découvertes en Bourgogne, mais aussi dans l'Oise et en Suisse⁴:

- **Alligny-Cosne** (Nièvre): une statuette ou statue de bœuf isolé (Devauges 1988: 242, n° 351-21); au château d'Insèches, à Alligny-Cosne.
- **Avenches**, lieu-dit « Les Conches » (Suisse): bœuf seul (Esp., VII, 5393); d'après Espérandieu, à Avenches.
- **Ognon**, sanctuaire de la forêt d'Halatte (oise): sept bœufs seuls (Esp., V, n° 3884-3-12-13; Durand, Finon 2000, p. 85-87, n° 00 5 286-287-289-290-291-293 et 99 3 008); au Musée d'Art et d'Archéologie de Senlis.
- **Source-Seine**, sanctuaire des Sources de la Seine (Côte-d'Or): quatre fragments de bovins isolés (Esp., XIII, n° 8290; XV, n° 9140); musée archéologique de Dijon (4111, 4161, 4178 et Arb. 801).
- **Villiers-le-Duc**, sanctuaire du Tremblois: taureau (le sexe est figuré) (Renard 1989: 10, pl. III n° 4) et trois fragments de bovins isolés (deux têtes et un train arrière) (*idem*: 10-11, pl. III n° 5, 6 et 7); musée du Pays Châtillonnais (979.5.1./979.6.1./979.7.1.979.8.1).

D'une catégorie toute particulière sont les bœufs tricornes. En Côte-d'Or, on en trouve quatre exemplaires en pierre:

- **Beire-le-Châtel**, temple de Beire (Côte d’Or): deux boeufs à trois cornes séparés, mais de même facture (Esp., IV, n° 3632-2-3); Deyts 1976: n° 44-45); calcaire, haut. 11 / 15 cm, long. 17 / 23 cm; musée archéologique de Dijon (2007.0.261 et 2007.0.262).
- **Vertault**: taureau (le sexe est figuré) à trois cornes avec *dorsuale*; haut. 27,5 cm, long. 43,4 cm, ép. 10,5 cm (Renard 1989: 6-7, Fig.3); autre statuette de bœuf tricorne; haut. 7 cm, long. 10 cm (*Revue Archéologique de l’Est*, t. XV, 1964, fasc. 3-4, p. 239, fig. 53) musée du Pays Châtillonnais (n° d’inv. n.c.).

A noter enfin la représentation d’un sabot traité pour lui-même au sanctuaire de la forêt d’Halatte (Esp., V, n° 3886; Durand, Finon 2000: 87, n° 00 5 296; Cazanove 2014); calcaire, haut. 36 cm; au Musée d’Art et d’Archéologie de Senlis.

Nous dressons un tableau synthétique de cet inventaire. Il appelle quelques remarques préliminaires. Premièrement, aucun élément ne nous permet de dater les pièces de l’inventaire qui va suivre de l’époque préromaine. En effet et dans l’état actuel des connaissances, l’essor de la statuaire de pierre est un phénomène typiquement gallo-romain; s’il n’est pas nécessairement une conséquence immédiate de la conquête césarienne, il s’affirme néanmoins au cours du 1^{er} siècle ap. J.-C., particulièrement sous la dynastie flavienne. C’est donc au moins dans un premier temps de l’époque gallo-romaine dans son ensemble que nous devons situer la réalisation de ce nouveau couple de Semond.

Concernant uniquement les représentations de bœufs en couples, on note une grande diversité des styles de réalisation pour une iconographie toujours similaire, dans les grandes lignes, avec peu de variations *a priori* - l’absence de têtes

TABLEAU SYNTHETIQUE DES DECOUVERTES DE STATUETTES DE BOVINS EN PIERRE en France, Allemagne et Suisse

	Communes	Contextes	Nombres
Couples de Bovins (total: 12) * en Côte-d’Or	Bouzemont	—	1
	Châtillon-sur-Seine (et environs)*	—	2
	Chazilly *	—	1
	Dijon (et environs) *	—	2
	Golbey	—	1
	Saalburg	—	1
	Semond *	—	1
	Til-Châtel *	—	1
	Villiers-le-Duc *	sanctuaire	2

Bovins isolés (total: 17)	Alligny-Cosne	—	1
	Avenches	sanctuaire	1
	Ognon (forêt d’Halatte)	sanctuaire	7
	Source-Seine *	sanctuaire	4
	Villiers-le-Duc *	sanctuaire	4

Bovins à trois cornes (total: 4)	Beire-le-Châtel *	sanctuaire	2
	Vertault *	sanctuaire	2

dans la plupart des cas interdit tous propos sur la présence habituelle ou non de joug. Certaines statuettes ont été réalisées avec un fort souci de détail et de respect des proportions, à l'image des couples provenant de Bouzemonst ou du *castrum* de Dijon. Au contraire, la plupart répondent à une style fruste qui va à l'essentiel des caractéristiques des animaux. La statuette acquise par la SAHC, correspond à cette seconde catégorie.

Trois types de représentations doivent être distinguées si l'on intègre aux paires de bœufs les bœufs seuls et à trois cornes. Il est nécessaire d'écarter cette dernière catégorie de notre propos. En effet, elle n'entre pas dans le cadre des représentations réalistes qui caractérisent les bœufs seuls et en couple.

Car c'est bien un souci réaliste qui préside à la représentation de ces animaux dans les premières catégories, même si l'on peut critiquer un respect variable des proportions et de l'anatomie: le joug et le fanon en particulier sont des choix iconographiques qui tendent vers des représentations proches de la réalité. Au contraire l'ajout d'une troisième corne est lourd de conséquences du point de vue de la nature de l'animal représenté.

Nous renvoyons ici pour une interprétation de cette iconographie spécifique et pour un inventaire plus complet des figurines, tous matériaux confondus, à l'article d'Alain Colombet et de Paul Lebel (Colombet, Lebel 1953) ainsi qu'à sa critique dans l'article de Waldemar Deonna (Deonna 1954), dont la première partie du titre est d'ailleurs évocatrice: « Trois, superlatif absolu ».

Pour autant, il ne nous semble pas envisageable que les autres types de présentations de bovins revêtent un caractère profane, qu'il s'agisse de bœufs isolés ou de paires de bœufs. Nous allons le démontrer grâce à un bref examen des représentations en terre cuite et des problèmes qu'elles soulèvent, ce qui nous permettra ensuite d'élargir la réflexion à l'ensemble du monde gréco-romain.

Nous ne reviendrons qu'en dernière partie au cas spécifique des représentations de bœufs - couples et animaux seuls - en contexte gallo-romain, fort de ces pistes d'interprétation issues du monde méditerranéen.

2. 2. Pierre et terre cuite: une même interprétation?

La pierre n'est pas le seul matériau employé pour réaliser des statuettes de bœufs. Au contraire, c'est un matériau largement minoritaire par rapport à la terre cuite, très bien représentée - mais il nous manque encore un inventaire suffisamment complet pour donner un chiffre fiable. Si nous ne sommes pas en mesure de dresser la liste exhaustive des sites ayant livré des figurines de bœufs, les quelques cas qui suivent nous paraissent révélateurs.

Ce sont surtout dans les sanctuaires gallo-romains qui livrent ces représentations. Par exemple, la fouille INRAP du sanctuaire d'Apollon à Mesnil-Saint-Nicaise (Somme) a révélée, rejetés dans des puits à proximité immédiate d'un temple à galerie périphérique, un nombre important d'ex-voto de bois et de terre cuite, en particulier des représentations de bœufs seuls, datables vraisemblablement au moins de la moitié du II^e siècle ap. J.-C., sinon avant (Cocu et *alii*, 2013: 315-316⁵). A noter aussi la découverte d'une statuette de bœuf en bronze cette fois au sanctuaire de Châteaubleau (Pilon 2012: 116, fig.20).

Mais les sanctuaires ne sont pas les seuls contextes archéologiques où sont mis au jour des représentations de bœufs en terre cuite. La nécropole de « La Citadelle » à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) a livrée dans différentes sépultures quatre statuettes en terre cuite de bœufs ou taureaux (Bémonot et *alii* 1993: 68, tabl. II; repris par Talvas 2007: 189-190, fig. 38). Cela n'enlève rien selon nous au caractère sacré de ces représentations. Ce qui le prouve, ce sont les découvertes de statuettes d'animaux associées à des représentations de divinités dans le cadre des cultes domestiques (voir par exemple Talvas 2013). De toutes les manières, la rareté de la statuette de bœuf en contexte funéraire interdit toute généralisation. Et même si il s'agit d'objets "profanes", propriété du défunt l'accompagnant dans la tombe comme le suggère S. Talvas pour le cas de Chalon-sur-Saône (Talvas 2007: 196), nous ne pensons pas que ces quelques éléments de dotations funéraires - si rares au milieu de très nombreux édicules, représentations de divinités et même des chiens et des chevaux - remettent

en cause l'association de la statuette en pierre de Semond à un contexte originel de sanctuaire. Comme nous allons le voir la répétitivité de cette association chez les Grecs, les populations d'Italie républicaine, même chez les Silvanectes de la forêt d'Halatte rend plus fragile l'hypothèse d'une autre destination.

Mais auparavant, notons pour clore cette ouverture aux représentations en terre cuite que les statuettes issues des contextes cités représentent l'animal seul et non en couple - les deux bœufs de Vichy étant à part puisqu'il s'agit de la figuration d'un attelage (Blanchet 1899: p. 76). Au-delà des conjectures - que nous conservons pour la fin de cet article - , nous pensons que seules les représentations incluses dans une série d'offrandes votives, en sanctuaire, permettent d'échafauder des hypothèses un tant soit peu solides. En cela, les découvertes du Tremblois, mais aussi de la forêt d'Halatte et des sources de la Seine sont essentielles pour la compréhension de la statuette qui nous intéresse ici. Sans oublier que les autres contextes chronologiques, géographiques et culturels peuvent nous apporter de précieux éléments de réflexion.

3. Manifestations en Méditerranée antique

3. 1. Les bovins, victimes opimes

Le boviné est un animal à forte dimension sacrificielle. Pline parle à son sujet de victime opime (Pline, *Nat. Hist.*, 8, 183). L'animal non châtré, le taureau, est même considéré par les Anciens comme la victime la plus prestigieuse. Il est présent dans deux des sacrifices majeurs: le suovétorile et le taurobole. Rappelons brièvement que le taurobole est dans le monde romain et gallo-romain un sacrifice propitiatoire, mais aussi gratulatoire, qu'on retrouve dans les cultes de grands dieux romains comme Jupiter (Rutter 1968; Duthoy 1969). Il est également présent dans certains cultes orientaux, comme ceux de Magna Mater (Cumont 1901) et d'Isis (Briaud 2015: 272).

Le musée d'Avenches, déjà cité pour sa représentation d'une statuette comparable à la nôtre, possède par ailleurs une représentation de ce taurobole (Martin 1891: 10, n° 203-205). C'est donc un sacrifice prestigieux à en juger par les divinités auxquelles il est adressé, mais qui

n'est pas exclusif d'une divinité unique, au moins dans une première phase chronologique (Rutter 1968: 226).

Dans les Gaules, et en particulier à Lectoure (Larrieu-Duler 1980) ou à Lyon (Esp., III, n° 1737; *CIL* XIII, 175), on trouve en grande quantité des autels dédicatoires dits «tauroboliques». Cependant le taurobole est un sacrifice qui n'apparaît en Occident qu'au cours du II^e siècle de notre ère: sa première attestation en Italie, à Puteoli daterait de 134 après J.-C., en l'honneur de *Venus Caelestis* (*CIL* X, 1596; rapporté par Rutter 1968: 231); le sacrifice disparaît après 390 (*idem*, p. 226).

Toutefois et exception faite des bêtes à trois cornes, il est peu plausible que les bovins du corpus réunis plus haut soit tous des taureaux. La présence du joug dans l'exemplaire de Saalburg et la représentation par paire tranchent la question: lorsque le sexe n'est pas clairement indiqué, il s'agit d'animaux de trait, et il y a fort à parier que les autres animaux isolés en sont également.

Les termes que nous avons employés en première partie étaient révélateurs de cette interprétation; un rappel était cependant nécessaire, car dans la littérature scientifique plus ancienne - en particulier dans le *Recueil* d'Emile Espérandieu - le terme «taureau» est souvent employé de manière trop générique.

Or, on pourrait penser a priori que la charge symbolique des bœufs, animaux castrés, n'est pas équivalente à celle des taureaux. En réalité, cela ne semble pas impacter la qualité globale de la victime, qui reste opime. La confusion est déjà présente dans un texte d'Ovide sur le sacrifice d'un animal dont on ne sait s'il s'agit d'un bœuf ou d'un taureau (Ovide, *Met.*, 15, 120-142⁶). La question a été abordée par K. Krause (Krause 1931) et surtout par G. Capdeville (Capdeville 1976): les deux auteurs ont démontrés que les termes *taurus* et *bos mas* pouvaient se substituer l'un à l'autre dans la littérature poétique; mais G. Capdeville va plus loin et considère que leur opposition en matière religieuse ne devait pas être perçue dans les pratiques populaires (*idem*, p. 22). Cette dernière hypothèse met à mal l'idée d'hortopraxie religieuse au sein du peuple romain, mais elle ne semble pas, sur ce point précis, avoir fait école.

On relèvera d'ailleurs la précision des auteurs anciens sur les victimes bovines, entre autres de Macrobe qui parle ainsi d'un sacrifice «*Graeco ritu*» où sont clairement offerts, un bœuf à Apollon et une vache à Léo (Macrobe, *Sat.*, 1, 17, 29); plus précise encore est sa mention du sacrifice de sept jeunes taureaux «*grege de intacto*» (Macrobe, *Sat.*, 3, 5, 5). Il est par conséquent difficile de souscrire totalement à la thèse d'une indifférence vis à vis du sexe de la victime.

3. 2. Substituts et protection des bœufs

Quoi qu'il en soit, nous voyons donc l'importance du boviné dans les cultes romains, importance que l'on retrouve sous d'autres formes encore, que celle de l'autel taurobolique, dans les provinces de l'ancienne *Gallia Comata*. Cette autre manifestation formelle consiste en la représentation de l'animal; on pourrait utiliser le terme latin de *simulacrum* dans sa définition la plus large de «représentation», telle qu'on la relève chez Cicéron pour désigner les animaux (Cicéron, *Inv.*, II, 2). Or un excursus en Méditerranée antique démontre que ces *simulacra* pourraient agir comme des substituts du sacrifice.

En effet dans le monde grec, on trouve des représentations de bovinés offertes dans les sanctuaires. Parmi celles-ci, les 17 figurines de terre cuite découvertes au sanctuaire de Poséidon à Isthmia pourraient être plus anciennes, si l'on accepte une datation entre l'époque protogéométrique et le VIII^e siècle avant J.-C. (Flognfeldt 2009: 26; Morgan 1999: 404).

Des représentations de couples de bœufs cette fois, en terre cuite, ont été mise au jour en Italie, à Pesaro (Di Luca 1984: 78-79, fig. 38), pour des objets datables du III^e siècle avant J.-C. et à nouveau en contexte de sanctuaire. On en trouve de la même manière à Capoue dans le sanctuaire du Fondo Paturelli (Pesetti 1994: 96-100), célèbre par ailleurs pour ses statuettes de Mater Matuta, ou encore au sanctuaire de Santa Venera à Paestum (Ammerman 2002: 337) avec des datations plus approximatives, mais vraisemblablement aussi d'époque républicaine. Ce dernier site livre un témoignage d'importance pour notre étude, car les bovins y sont représentés de différentes manières: une figurine de taureau entier (*idem* n° 2485, pl. XCIV),

trois tête avec cornes, un sabot et une corne seuls. Il est significatif que dans ce site où est célébré le culte d'Aphrodite, les représentations de bœufs ou taureaux, au nombre de 12, soient associées à celles des colombes - 26 au total - et des moutons et/ou chèvres - 6 figurines.

Il est encore plus intéressant de relever que ces trois groupes d'animaux se retrouvent dans les restes fauniques du site en quantité importante - quoique moindre pour les oiseaux (*idem*, p. 337-338). Les découvertes du sanctuaire de Santa Venera montrent parfaitement au sein des pratiques cultuelles républicaines le lien entre le sacrifice de l'animal et l'offrande du *simulacrum*: dans ce cas, ces représentations pourraient bien être des substituts de l'animal, pouvant être offertes à la place du sacrifice (Capdeville 1971: 299). C'est d'ailleurs le sens de l'épigramme attribuée à Macédonius qui évoque le don de bœufs en pâte à Cérés à la place des véritables animaux (*Anthologie grecque*, épigrammes votives, 40, Macédonius).

On pourrait arguer que ces exemples de Grèce archaïque et d'Italie républicaine appartiennent à des contextes chrono-culturels bien distincts de celui qui nous intéresse. Ce serait ignorer l'adoption par les populations gallo-romaines d'usages méditerranéens en matière de pratiques votives (Cazanove 2016), dans les manifestations plastiques pouvant allier une grande similitude formelle à un style plus local (Franceschi 2013).

De plus, une publication récente d'Olivier de Cazanove sur la place des animaux dans les offrandes votives d'Italie et de Gaule apporte un éclairage différent sur le sens rituel de ces représentations de bœufs (Cazanove 2014). Dressant une liste bien plus fournie qu'ici, des découvertes de statuettes de bovins dans les sanctuaires d'Italie républicaine, l'auteur démontre aussi qu'en plus de l'hypothèse courante d'un substitut du sacrifice, on doit voir dans ces figurines et statuettes de bœufs un équivalent du *votum pro salute* à destination spécifique des bœufs de labour; il rappelle à ce titre les écrits des agronomes antiques, notamment un passage de Caton détaillant le *votum pro bubus* adressé à Mars-Silvanus (Caton, *Agri.*, 83).

Ce bref tour d'horizon nous permet donc de considérer deux hypothèses: la représentation comme substitut de l'animal; la représentation

comme manifestation d'un contrat particulier passé avec la divinité et ayant pour objectif la sauvegarde des bœufs de labour.

4. Des offrandes dans les sanctuaires gallo-romains

4. 1. Les contextes connus

Ces pistes de compréhension nous permettent enfin de revenir à la Gaule et au corpus qui nous intéresse aujourd'hui, avec ce nouvel exemplaire de couple de boeuf. Reprenons les informations à disposition. Le seul contexte assuré de découverte de paires de boeufs et le sanctuaire du Tremblois, sur la commune de Villiers-le-Duc. Leur association aux pratiques rituelles du sanctuaire est claire, mais Etienne Renard souligne que les statuettes de bœufs - couples et animaux isolés confondus - comme celles de chevaux (Renard 1986: 9-10, pl. II, n° 1, 2 et 3) ont été mises au jour dans des édifices jouxtant la voie, à proximité de la poste sud-est du sanctuaire (*idem*: 9; *ibid.* 1989: 8). Dans ce cas les représentations d'animaux n'ont pas exactement leur place au sein des offrandes votives en pierre de l'intérieur du sanctuaire, mais pourraient plutôt être associées à des lieux de cultes en périphérie de celui-ci; le rapport rituel et éventuellement de hiérarchie religieuse entre les édifices périphériques et la divinité majeure du sanctuaire reste obscur.

Le contexte de découverte des statuettes des Sources de la Seine est mal connu du fait de l'ancienneté des fouilles qui les ont révélés. Mais Henry Corot rapporte que la découverte de la statuette n° 4111 du musée archéologique de Dijon au cours des fouilles du temple (Corot 1938: 197); la mention est trop vague pour que l'on comprenne qu'il s'agit de l'intérieur du temple de *Sequana* ou de son environnement immédiat. Les informations sont encore plus minces pour les deux bœufs ou taureaux à trois cornes de Beire-le-Châtel⁷.

C'est le sanctuaire de la forêt d'Halatte, sur la commune d'Ognon, près de Senlis (Oise), qui a livré le plus grand nombre de représentations de bœufs sculptés seuls. A nouveau, leur caractère d'offrande ne fait pas de doute. D'une part, ils s'inscrivent dans un corpus de 363 sculptures votives⁸. comportant près d'une

centaine d'ex-voto anatomiques et 27 représentations d'animaux - dont 9 chevaux, 8 bovins, 2 porcs, 2 porcs ou bovins ou ovins et 6 animaux indéterminés⁹. D'autre part, la reprise des fouilles sur le site à la fin des années 1990 a bien montré la répartition des ex-voto au sein même du temple - *cella* et galerie périphérique surtout - et en bordure du sanctuaire - mur de ceinture oriental et fossé correspondant (Durand 2000: 133, fig. 53). Au sanctuaire de Magny-Cours (Nièvre), un autre type d'ex-voto, si toutefois l'on admet cette interprétation, pourrait pousser encore plus loin le degré de substitution évoqué précédemment: il s'agit d'un joug en bois dans des conditions de conservation exceptionnelles, associé à des jambes dans le même matériau (Tisserand Nouvel 2013). Mais ce dernier cas si exceptionnel soit-il par les conditions de conservation de l'offrande, pourrait aussi correspondre au lieu d'une substitution à une consécration en vue d'une bonne récolte (*Anthologie grecque*, épigrammes votives, 41, Agathias).

A la lumière de ces informations, il ya de bonnes chances pour que les représentations de bœufs en couple aient leur place au sein de ces ensembles d'offrandes. Les couples de bœufs du nord-est des Gaules, comme leurs équivalents isolés, avaient leur place au sein des séries d'ex-voto - au sens strict du terme comme dans son sens étendu - offerts par des particuliers en remerciement ou dans l'espoir d'une action de la divinité, qu'elle soit de guérison ou de protection. La présence d'autres animaux d'élevage dans le sanctuaire de la forêt d'Halatte montre les préoccupations des paysans, inquiets aussi bien de leur santé que de celle de leur bétail.

4. 2. Paires et animaux isolés

Dans l'interprétation se pose le problème du couple par rapport à la représentation d'un animal isolé. L'enjeu est l'interprétation fonctionnelle de l'objet, mais aussi sa valeur symbolique. Pour le premier point, nous avons soumis suffisamment d'arguments dans le développement précédent pour considérer en l'état que cela n'enlève rien à la fonction votive de l'objet. Pour le second point, nous proposons plusieurs éléments de réponse.

Nous devons sans doute exclure la théorie de

la «répétition d'intensité» invoquée en particulier pour la représentation des dieux tricéphales (Duval 1989: 246). En revanche on relève sur d'autres sites de Côte-d'Or - groupes de deux colombes aux Bolards (Deyts 1976: n° 175 à 179), à Beaune (Esp., III, n° 2109); à Varanges (Esp., IV, n° 3586) ou à Rouy, dans la Nièvre (inédit); Alésia avec les oiseaux accompagnant le «dieu aux oiseaux» (Lamy 2014) - des représentations d'animaux par paire plutôt qu'isolés. Une stèle conservée au Musée des Beaux-Arts de Beaune montre bien, entre deux divinités, un couple de bœufs répondant à un couple de chevaux, situés de part et d'autre d'un autel¹⁰. Nous pourrions alors pointer des habitudes locales en matière d'iconographie. Si l'on se réfère à l'inventaire dressé ici des représentations de couples de bœufs en pierre, on constate alors qu'elles se trouvent majoritairement dans le nord-est des Gaules, avec une concentration notable dans le nord-est de la Côte-d'Or actuelle - c'est à dire dans le sud du territoire Lingon. Mais le hasard des découvertes est un facteur à ne pas négliger, d'autant que nous ne traitons là que des représentations en pierre, de taille moyenne rappelons-le, dont la préservation est plus facile que des petits exemplaires en terre cuite - pour ne rien dire du bois.

Envisageons donc une autre possibilité: le dédoublement participerait à l'évocation d'un nombre multiple indéfini, là où un animal seul aurait une valeur individuelle. Autrement dit, les couples de bœufs pourraient représenter le troupeau. Mais le joug de Magny-Cours montre bien que la présence symbolique des bovins en contexte de sanctuaire renvoie à leur nature d'animaux de trait, dans ce cas peut-être même avant leur nature de victime sacrificielle. Ainsi c'est pour eux et non pas par eux que l'offrande est faite, à la suite de vœu entre le particulier et le divinité. Dans cette optique, la représentation par paire est d'une plus grande précision iconographique que la représentation individuelle: il ne s'agit pas d'une double victime, mais de l'image des bêtes que l'on souhaite protéger.

L'ambiguïté de la représentation isolée demeure, mais nous ne saurions être aussi catégoriques qu'Etienne Renard qui rejette en bloc la possibilité de substituts au sacrifice (Renard 1989: 8). Nous souscrivons à cette analyse pour

les couples, qui sont de bons candidats à la manifestation plastique du *votum pro bubus* de Caton. Mais quel serait le besoin de dédoubler la représentation de l'animal - hors représentation explicite d'un attelage - d'un si le sens était le même? De plus rappelons qu'une des statuettes du sanctuaire du Tremblois présente le sexe de l'animal (Renard 1989: 10, pl. III n° 4). Comment alors expliquer cette précision, si ce n'est par la nécessité d'offrir le *simulacrum* d'un taureau, au lieu de l'animal lui-même? Enfin la question du *dorsuale* n'ait pas des moindres. Il est représenté sur la statuette de Vertault figurant un taureau à trois cornes (Renard 1989: 6-7, fig. 3).

Nous avons volontairement écarté de notre propos ces tricornes, car leur interprétation nous semble relever d'un autre ordre que celui des représentations réalistes. Toutefois, force est de constater que ce *dorsuale* rappelle un passage de l'Histoire d'Auguste attribué à Trebellius Pollion où il est présenté comme un élément significatif du sacrifice (Histoire Auguste, Trebellius Pollion, Gallieni Duo, 8, 2).

5. Datation et origine du nouveau couple de Semond

Passé ce développement plus large, il est maintenant possible d'en revenir à la statuette nouvellement acquise par la SAHC, afin de traiter les deux derniers points: son origine et sa datation.

Pour le premier point, rappelons qu'elle a été taillée dans un calcaire typique du plateau du Châtillonnais. De plus nous avons vu précédemment que les sanctuaires locaux ont livrés de nombreuses représentations d'animaux en pierre. Par conséquent, trois points d'origine sont à privilégier. D'abord le sanctuaire du Tremblois, mais deux autres sanctuaires ont livrés du mobilier votif sculpté, en grande quantité, à savoir des ex-voto anatomiques, des bustes, des représentations de particuliers en pied: Essarois (Deyts 2003) et la Douix (Coudrot 1997-1999). On ne peut mettre de côté l'hypothèse d'un autre lieu de culte même très modeste qui serait encore inconnu. Mais si le matériau nous met sur la piste d'une origine locale de la statuette, son style d'exécution pourrait restreindre ce cadre géographique au seul sanctuaire du Tremblois.

En effet, les deux couples de boeufs de ce site présentés en inventaire (Renard 1989: 11-12, pl. III, n° 8 et IV, n° 9; musée du Pays Châtillonnais, n° 979.9.1 et 979.10.1) présentent une facture comparable (Fig. 3). La statuette n° 8 ne présente plus que l'arrière train des animaux. Sa hauteur de la base au dos des animaux est de 13 cm, 11 cm environ sans la base, pour une largeur de 19 cm. La statuette n° 9 est un peu mieux conservée, mais tout le train avant a disparu. Sa hauteur est de 15,5 cm, 13,5 cm environ sans la base, avec une largeur de 15 cm. Le couple qui nous intéresse mesure 16,3 cm sans la base et est large de 19 cm. Nous sommes donc dans un même ordre de grandeur. Mais ce n'est pas tout: dans ces trois statuettes, la queue représente à chaque fois et très précisément les deux tiers de la hauteur totale du corps. Toujours dans les trois objets, le traitement schématique du train arrière est très similaire: en plan, queue et pattes sont des rectangles parallèles séparés par des dépressions peu profondes creusées à la broche. Enfin des vues de trois quarts de la statuette de Semond et de la statuette 979.10.1 montrent un même galbe des pattes arrières qui suivent un arc de cercle depuis le genou. Des similitudes aussi précises trahissent une même conception des plans et des proportions qui n'a rien d'une coïncidence.

Ces comparaisons sont de loin les plus frappantes et ne se retrouvent pas dans d'autres

statuettes du corpus. Même si l'on doit admettre que la statuette de Til-Châtel n'est pas très éloignée pour le traitement schématique des sabots, le nouveau couple de Semond accuse un traitement anatomiquement plus soigné du train arrière des animaux. Quant aux autres éléments du corpus, rien ne se recoupe, ni dans les proportions, ni dans le style.

Par conséquent, il y a tout lieu de voir dans la statuette qui nous intéresse une production du même atelier ayant réalisé les paires de boeufs du Tremblois. Cet atelier n'était pas nécessairement exclusif à ce sanctuaire, mais on perçoit bien qu'un même lieu d'exposition pour les trois statuettes est plausible.

Malheureusement, ces rapprochements aussi intéressants soient-ils n'apportent pas beaucoup de précisions sur la datation de la statuette acquise par la SAHC. Nous ne pouvons suivre l'idée d'une statuaire «décadente» ou bien de «tradition indigène» proposée par Etienne Renard (Renard 1989: 438-439), car il s'agit là d'a priori stylistiques. Tout au plus avons-nous maintenant un *terminus ad quem* vers 337 après J.-C., date de l'abandon du sanctuaire d'après des monnaies de la fin du règne de Contantin (*idem*: 435). Une datation encore très large, au II^e - III^e siècles après J.-C., doit être avancée. Elle serait sans doute précisée par un retour sur le terrain en datant plus finement les édicules du Tremblois dans lesquels étaient exposées ces paires de boeufs.

Pierre-Antoine Lamy,
est Chercheur associé UMR 6298 ARTEHIS
ATER Histoire - Université de Nouvelle-Calédonie

Notes:

1 - Merci à Sophie Casadebaig conservatrice en chef du patrimoine, pour sa précieuse mise à jour des informations relatives aux pièces conservées au musée archéologique de Dijon. Nous remercions également Olivier de Cazanove pour ses relectures et suggestions de corrections du présent article.

2 - Lors de l'achat de sa maison dans le village, le nouveau propriétaire a découvert sur le rebord d'une de ses cheminées ce "moellon" qui y était posé, probablement depuis longtemps. Il comportait encore quelques résidus de liant. La destinée de ces pièces éloignées de leur lointain usage originel, sont souvent retrouvées dans les murs de pierres. Quel a été son parcours?

3 - la statuette comporte sur la base une inscription dédicatoire: on lit clairement [...] CU SAC DE, ce qui fait douter de la lecture proposée par Georges Drioux: Aug (usto) sac(rum) de [o (?)] (Drioux 1934: n° 218). le développement proposé des deux derniers mots est cependant très plausible.

4 - Nous ne prenons pas en compte ici 4 fragments de sabots et de pattes de grandes dimensions appartenant sans doute à des statues: Esp., XV, n°9071, Dijon, musée archéologique, n° 953.27; Nuits-Saint-Georges, dépôt de fouille des Bolards, n°18; musée de Nuits, 93.2.852. et 93.2.852. Même chose pour un mufle des Sources de la Seine dont le fragment fait 26 cm: Esp., XIII, n° 8293, Dijon, musée archéologique n° 4069.

5 - La publication citée ne détaille pas ces statuettes votives, mais donne le cadre de découverte. Pour la mention explicite des figurines de bœufs, voir le communiqué de presse de l'INRAP du 14 septembre 2012.

6 - Pour une analyse détaillée de ce texte, voir Freyburger 2016.

7 - Communication de l'abbé Morillot, dans le *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1889, p. 215-217: l'auteur dit simplement que les statuettes ont été découvertes «dans le temple de Beire, parmi beaucoup d'objets votifs, figurines, fibules, statuettes».

8 - Ou plutôt à majorité votive, car des fragments de représentations de divinités sont toujours envisageables pour les pièces les plus fragmentaires. Nous pensons aussi qu'il y a tout lieu de reconnaître des erreurs d'identification pour certains objets particuliers: voir par exemple dans Durand, Finon 2000 la statuette p. 24, n° 00 5 207, représentant une femme drapée et assise qui correspond davantage à l'iconographie d'une divinité domestique qu'à la présentation d'un pèlerin.

9 - Difficiles à dater dans le détail, ces offrandes sont à associer à près de quatre siècles de fréquentation du lieu, du milieu du I^e siècle à la fin du IV^e siècle après J.-C. (Durand 2000).

10 - N° inv. 892.1.1; Esp., III n° 2043.

Bibliographie:

Ammerman 2002: AMMERMAN (R. M.) — *The sanctuary of Santa Venera at Paestum. II. The Votive Terracottas*. The University of Michigan Press, Ann Arbor (Michigan), 2002, 440 P.

Bémont *et alii* 1993: BEMONT (C.), JEANLIN (M.), LAHANIER (C.). — *Les figurines en terre cuite gallo-romaine*. Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1993, 307p. (*Documents d'Archéologie Française*, 38).

Blanchet 1899: BLANCHET (A.). — Etude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine. *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*. Supplément, LX, 1899, p. 189-272.

Briaud 2015: BRIAUD (S.). — *Le pouvoir impérial romain et les cultes isiaques à Rome (III^e-V^e siècles)*. Thèse de doctorat en Histoire, Université de Montréal, mai 2015, 518 p.

Capdeville 1971: CAPDEVILLE (G.). — Substitution de victimes dans les sacrifices d'animaux à Rome. *Mélanges de l'Ecole Française de Rome, Antiquités*, 83, 2, pp. 283-323.

Capdeville 1973: CAPDEVILLE (G.). — «Taurus» et «bos mas». In: *L'Italie préromaine et la Rome républicaine. I. Mélanges offerts à Jacques Heurgon*, Ecole Française de Rome, Rome, 1976. pp. 115-123 (*Publications de l'Ecole Française de Rome*, 27).

Cazanove 2014: CAZANOVE (de) (O.). — *Ex voto anatomici animalium in Italia e in Gallia*. In: *Sacrum facere: Atti de Seminario di Archeologia del Sacro. Trieste, 17-18 febbraio 2012*. EUT Edizioni Università di Trieste, 2014, pp. 23-29.

Cazanove 2016: CAZANOVE (de) (O.). — Les offrandes anatomiques dans les lieux de culte du monde romain: une histoire longue, de l'Italie à la Gaule, de la République à l'Empire. *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois et des fouilles d'Alésia*,

CXXIV, 2016, pp. 211-224.

Cocu *et alii* 2013: COCU (J.-S.), DUBOIS (S.), ROUSSEAU (A.), VAN ANDRINGA (W.). — Un nouveau dieu provincial chez les Viromandues: Apollon Vatumarus. *Gallia*. 70, 2, 2013, pp. 315-321.

Colombet, Lebel 1953: COLOMBET (A.), LEBEL (P.). — «Le taureau à trois cornes». *Revue Archéologique de l'Est*, 4, 2, 1953, pp. 108-135.

Corot 1938: COROT (H.). — Au temple de la Dea Sequana. *Annales de Bourgogne*, 10, 1938, pp. 189-198.

Coudrot 1938: COUDROT (J.-L.). — La Douix de Châtillon-sur-Seine. Etats des recherches. *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, XXXVIII, 1997-1999, pp. 77-87.

Cumont 1901: CUMONT (F.). — *Le Taurobole et le culte de Bellone*. Ed. Protat Frères, Mâcon, 1901, 14 p.

Deonna 1954: DEONNA (W.). — Trois superlatif absolu. A propos du taureau tricorne de Mercure triphallique. *L'antiquité classique*, 23, 2, 1954. pp. 403-428.

Devauges 1988: DEVAUGES (J.-B.). — Entrains gallo-romain. Ed. du Groupe de recherches archéologique d'Entrains, Saint-Herblain; impr. Laballery, Clamecy, 1988, 382 p.

Deyts 2003: DEYTS (S.). — «Les sculptures du sanctuaire d'Essarois». *Dossiers d'archéologie*, 284, juin 2003, pp. 98-101.

Di Luca 1984: DI LUCA (M. T.). — *Il lucus Pisauensis*. In: VALAZZI (M. R.) (éd.), *Pesaro nell'antichità. Storia e monumenti*. Marsilio, Venise, 1984, pp. 91-107.

Drioux 1934: DRIOUX (G.). — Les Lingons: textes et inscriptions. Les Belles Lettres, Paris, 1934, 200 p.

- Durand 2000: DURAND (M.). — Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise). Nouvelle interprétation du site à la suite des fouilles de 1996 à 1999. *Revue archéologique de Picardie*, num. spécial 18, *le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*, 2000, pp.93-142.
- Durand, Finon 2000: DURAND (M.), FINON (C.I.). — Catalogue des ex-voto anatomiques du temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise). *Revue archéologique de Picardie*, num. spécial 18, *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (oise)*, 2000, pp. 9-91.
- Duthoy 1969: DUTHOY (R.). — *The Taurobolium. Its evolution and terminology*. Ed. Brill, Rome, 1969, 130 p. (*Etudes préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain*, 10).
- Duval 1989: DUVAL (P.-M.). — Cultes gaulois et gallo-romains. I. Données rituelles et mythologiques attestées. In: *Travaux sur la Gaule (1946-1986)*, Ecole Française de Rome, Rome, 1989. pp.235-249. (*Publications de l'Ecole Française de Rome*, 116).
- Espérandieu, Recueil: ESPERANDIEU (E.), LANTIER (R.). — *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule Romaine*. Imprimerie Nationale; P.U.F., Paris, 1907-1981, 15 vol. (*Coll. de documents inédits sur l'histoire de France*).
- Flognfeldt 2009: FLOGNFELDT (Y. T.). — *Sanctuaries and votive offerings from The Early Iron Age in Greece. A comparative study of votive offerings from the eastern Peloponnese*. Thèse de Master en archéologie, Université de Bergen, mai 2009, 109 p.
- Franceschi 2013: FRANCESCHI (D.). — «Les représentations anatomiques dans les sanctuaires de la Gaule romaine (I^{er}-IV^e siècles après J.-C.): pratiques gréco-romaines et traditions celtes». In: *Adoption et adaptation [en ligne]*. Editions de la Sorbonne, Paris, 2013 (généré le 6 avril 2018). Disponible sur Internet: <http://book.openedition.org/psorbonne/5302>.
- Freyburger 2016: FREYBURGER (G.). — Lament on the sacrificed bull in Ovid, *Metamorphoses* 15. 120-42. In: JOHNSTON (P.), MASTROCINQUE (A.), PAPAIOANNOU (S.) (éd.) *Animals in Greek and Roman religion and myth: proceedings of the symposium grumentinum Grumento Nova (Potenza) 5-7 June 2013*. Cambridge Scholars, Newcastle upon Tyne, 2016, pp. 299-307.
- Krause 1931: KRAUSE (K.). — «Hostis». *Realencyclopädie*, supplément 5, 1931, p. 236-282.
- Lamy 2014: LAMY (P.-A.). — «Un nouveau buste gallo-romain du "dieu aux oiseaux" découvert à Alèsia (Côte-d'Or)». *Revue Archéologique de l'Est*, 63, 2014, pp. 467-480.
- Larrieu-Duler 1980: LARRIEU-DULER (M.). — *Le Musée de Lectour*. Nouvelles éditions latines, Paris, 1980, 32 p.
- Martin 1891: MARTIN (L.). — Catalogue-guide du musée d'Avenches. *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 4, 1891, pp. 1-26.
- Morgan 1999: MORGAN (C.). — *Isthmia, volume VIII: The late Bronze Age and Early Iron Age Sanctuary*. The American School of Classical Studies at Athens, Princeton, 1999, 526 p.
- Pélagaud 1897: PALAGAUD (E.). — De la viande de bœuf chez les anciens. *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, 12/2, 1897, p. 390.
- Pesetti 1994: PESETTI (S.). — *Capua preromana. Terrecotte votive. VI. Animali, frutti, giocattoli, pesi da telaio*. L. S. Olschki, Florence, 1994, 147 p.
- Pilon 2012: PILON (F.). — «L'occupation aux abords nord et sud de l'ensemble culturel central gallo-romain de Châteaubleau (Seine-et-Marne): structuration de l'espace et périodisation». *Revue archéologique d'Île-de-France*, 5, 2012, pp. 99-124.
- Renard 1986: RENARD (E.). — *La Statuaire du sanctuaire du Tremblois en forêt de Châtillon-sur-Seine*. Mémoire de maîtrise en archéologie, Université de Bourgogne, 1986, 180 p.
- Renard 1989: RENARD (E.). — Bovidés et rites agraires à l'époque gallo-romaine. *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Châtillonnais*, 5^e série, n° 2, p. 6-10.
- Rutter 1968: RUTTER (J. B.). — The three phases of the *taurobolium*. *The Phoenix*, 22, 3, 1968, pp. 226-249.
- Talvas 2007: TALVAS (S.). — *Recherches sur les figurines en terre cuite gallo-romaines en contexte archéologique*. Mémoire de doctorat de 3^e cycle, Université de Toulouse II - Le Mirail, 328 p.
- Talvas 2013: TALVAS (S.). — «Notes sur des figurines en terre cuite, témoins d'un culte domestique à Javols-Anderitum». *Pallas*, 90, 2013, pp. 157-185.
- Tisserand, Nouvel 2013: TISSERAND (N.), NOUVEL (P.). — Sanctuaire de source, sanctuaire des eaux ou simple sanctuaire en milieu humide? découverte d'un complexe culturel à Magny-Cours (Nièvre). *Revue archéologique de l'Est*, 62, 2013, pp. 157-185.